

Circulaire informant les parents de l'augmentation du prix de la pension au Collège de Tournon.

Numéro d'inventaire : 1979.12009

Auteur(s) : Verdet

Type de document : imprimé divers

Période de création : 1er quart 19e siècle

Date de création : 1817

Description : 1 feuillet imprimé ayant été plié en lettre. Papier collant et déchirure du 2ème feuillet.

Mesures : hauteur : 233 mm ; largeur : 190 mm

Mots-clés : Coût de l'enseignement : reçus, quittances, bourses, etc.

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : Post-élémentaire

Nom de la commune : Tournon

Nom du département : Ardèche

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 2

Lieux : Ardèche, Tournon

Reçu de 15. Janvier 1817.

CIRCULAIRE.

Tournon, 15 janvier 1817.

Reçu de 10. Janvier

Le DIRECTEUR du Collège de Tournon,

A M

M

DEPUIS l'ouverture de cette année classique ; 1.^{er} novembre 1816, je me suis toujours nourri de l'espoir que la hausse progressive des objets de première nécessité ne serait que passagère ; j'ai même résisté à la sollicitude de plusieurs parens de nos Elèves qui m'ont offert de leur propre mouvement une indemnité proportionnelle à nos besoins : mais aujourd'hui je me vois forcé de céder malgré moi à la loi impérieuse de la nécessité, et de régulariser une indemnité de pension qui, j'aime à le croire, ne s'étendra pas au-delà de cette année classique, et dont chacun de vous reconnaîtra et sentira la justice. En la fixant à *cent cinquante francs* par Élève, payable moitié au 1.^{er} avril et moitié au 1.^{er} juillet, je la mets encore fort au-dessous de l'énorme différence des prix de tous les objets de consommation. Je me sou mets encore plus à des sacrifices dont il m'est impossible de prévoir l'étendue, et que peuvent seuls commander le zèle et l'intérêt de l'établissement qui m'est confié.

Sans entrer dans les détails de mes motifs, qui doivent ne vous être que trop connus et qui seraient aussi pénibles pour vous que pour moi, qu'il me soit seulement permis de vous observer que de tous les établissemens d'instruction publique,

il n'en est peut-être aucun qui renferme autant de Maîtres , tous aussi utiles les uns que les autres dans leur partie , et qui soit desservi par un aussi grand nombre de domestiques également indispensables. Dans de pareilles circonstances , on ne pourrait pas concevoir, dans votre intérêt , la moindre réduction sans renverser le système établi , violer les engagements contractés et détruire ainsi la confiance des parens. Je dois donc avoir la satisfaction de croire que ceux parmi vous qui seront animés d'un véritable esprit de justice , s'ils veulent nécessairement la fin , doivent vouloir aussi nécessairement les moyens. C'est ainsi que ma sollicitude pour nos Élèves et les sacrifices auxquels je vais être soumis , me donneront de nouveaux droits à votre confiance.

Dans cette persuasion , j'ai l'honneur d'être avec une considération distinguée ,

M

Votre très-humble et très-
obéissant serviteur,

Verdet